Association des Habitants et de la du Centre Vieille Ville

AHCVV - Case postale 3029 - 1211 GENEVE 3

ASSOCIATION DES INTERÊTS DE CHAMPEL

Association de la Vieille-Ville

André Fischer
5, Place de la Taconnerie
1204 Genève

Association des Habitants des Zones Piétonnes et des rues Résidentielles de la Vieille-Ville

Pétition

au Grand Conseil et au Conseil Municipal

La population défend sa police

Dès le 15 mars 2004, le poste de police du Bourg-de-Four ne sera plus en mesure de garantir la sécurité du quartier. Disposant actuellement de 36 agents, le poste de police du Bourg-de-Four ne disposera alors que de 7 agents. Cette décision est justifiée par la réouverture d'un poste de police à la gare Cornavin!

Cela signifie :

- Que durant les jours de la semaine, le poste assurera un service minimum et ne sera plus en mesure de répondre aux demandes de la population.
- Que la nuit, les fins de semaines et les jours fériés (période de grande affluence en Vieille Ville) le poste sera fermé. Un probable déplacement de la criminalité et notamment du trafic de drogue en Vieille-Ville
- Que le relais devrait être assuré, durant ces plages horaires, par les postes de police de Rive et de Carouge sans qu'une augmentation d'effectifs ne leur soit proposée. Ces postes, qui couvrent une grande partie du canton de Genève, sont d'ailleurs déjà saturés.
- Une disparition progressive de la police de proximité au profit d'une police d'intervention.

Pour ces raisons les signataires de cette pétition demandent :

1. - Le maintien de l'effectif actuel du poste de police du Bourg-de-Four.

2. - L'ouverture d'un débat sur le système policier souhaité par les citoyens.

ou à l'adresse suivante: AHCVV CASE POSTALE 3029 1211 GENEVE 3